Allons en Vent SCRL

Agréé Conseil National de la Coopération Route de Vencimont 16, 5570 Javingue, Belgique $info@allonsenvent.be-www.allonsenvent.be-BE\ 0475.987.215$ Société Coopérative agréée – N° agrément 5038 (Moniteur Belge du 08 juillet 2011)



PROCURATION POUR LA REUNION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU **DIMANCHE 15 MAI 2022**

Article 22 des statuts de la coopérative : "Tout associé peut se faire représenter à l'assemblée générale par un fondé de pouvoir, pourvu que celui-ci soit lui-même associé. Tout associé ne peut détenir qu'une seule procuration."

Je soussigné			(« le N	/landant »)
Date de naissance				
Adresse				
Empêché d'assiste mai 2022, désigne			lée générale ordinaire te réunion	du dimanche 15
		((« le Mandataire ») qui a	accepte.
Le mandant donne au mandataire le pouvoir de prendre part à toutes délibérations, voter, amender ou rejeter les propositions à l'ordre du jour, assister à toute assemblée ayant le même ordre du jour, au cas où la susdite assemblée ne pourrait valablement délibérer, passer et signer les actes, pièces et procès-verbaux.				
Fait à		le		
Signatures :				

Le Mandant

Le Mandataire